



BLASON :

Créé par Jean-Claude MOLINIER, héraldiste amateur et adopté par la municipalité le 18 mai 2021.

« Écartelé : Au 1 vairé d'or et de gueules ; au 2 de sinople, à un moulin à vent d'argent ; au 3 de sinople, à un menhir de la Hune d'argent ; au 4 d'azur, à cinq cotices d'or.»

TOPONYMIE :

Nom d'origine latine "Basilica" indiquant la présence d'une église avec un diminutif. Bazougers est donc la petite église.

BAZOUGERS

EXPLICATIONS :

L'écartelé répartie les éléments les plus importants de Bazougers, entre les références seigneuriales dont la motte castrale était au nord du village et celles de l'église au sud du village. Ainsi les carreaux 1 et 4 sont aux armes de deux seigneurs décrits plus loin et les 2 et 3 sont de sinople, couleur des évêques, pour marquer l'empreinte religieuse.

Le premier carreau est aux armes des Anthenaise anciens, qui sont à l'origine de la seigneurie de Bazougers en 1050. La reprise intégrale des armes de famille étant interdite pour les municipalités, il suffit d'en emprunter un ou plusieurs éléments.

Le quatrième carreau est aux armes de Souvré, seigneur fondateur du château du même nom. La remarque concernant la reprise des armes de famille est valable ici aussi.

Le deuxième carreau représente l'ancien moulin à vent de la Pélonnière.

Le menhir image celui de la Hune, le plus haut du département.

Les ornements sont deux gerbes de blé d'or, mises en sautoir par la pointe et liées de gueules, afin de rendre hommage au travail agricole.

Le listel d'argent porte le nom de la commune en lettres majuscules de sable.

La couronne de tours dit que l'écu est celui d'une commune ; elle n'a rien à voir avec des fortifications.

PRÉCISIONS HÉRALDIQUES :

Les effets d'ombre sont obligatoires pour visualiser les reliefs des différents composants constituant le blason. Ils sont toujours dirigés de l'angle du chef dextre à la pointe senestre.

L'écu est le premier affecté par cet effet d'ombre puisqu'il correspond au bouclier que porte le récipiendaire, représenté notamment par la couronne et les ornements qui sont le premier plan.

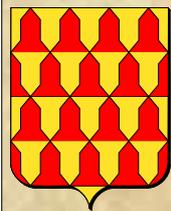
L'écartelé est constitué de quatre champs accolés dans lesquels les éléments doivent apparaître en relief ; c'est la raison de l'ombre sur le moulin, le menhir et les cotices.

Le vairé n'a pas d'ombre parce qu'il est la couture de pièces de tissus de couleurs alternées ; il n'y a pas d'épaisseur et donc pas d'ombre.

La cotice est la plus petite division de la bande, pièce honorable qui traverse l'écu en diagonale, de gauche à droite.

ARMES UTILISÉES :

Le blason de Bazougers reprend les armes de la famille des Anthenaise anciens qui sont les suivantes :



et celles de la famille de Souvré qui sont les suivantes :



HISTORIQUE HÉRALDIQUE :

La commune de Bazougers n'a jamais fait réaliser d'autres armoiries, respectant ainsi les règles héraldiques.